

SWING PAINTS LIMITED  
2100 ST PATRICK STREET  
MONTREAL, QC H3K 1B2  
(514) 932-2157

**PRODUIT: NETTOYEUR À PINCEAU**

**CODE: 3205**

### 1. IDENTIFICATION

**IDENTIFICATEUR DE PRODUIT** KLENK'S NETTOYEUR À PINCEAU ET ROULEAU

**CODE DE PRODUIT** 320550, 320501

**UTILISATION RECOMMANDÉE** NETTOYEUR

**FOURNISSEUR** SWING PAINTS LIMITED  
2100 ST PATRICK STREET  
MONTREAL, QC H3K 1B2  
CANADA  
514-932-2157

**NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE** 514-932-2157 8:00 - 17:00 EST

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement de la substance ou du mélange

Liquides inflammables	Catégorie 2
Toxicité aiguë - orale	Catégorie 3
Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 3
Toxicité aiguë - inhalation (vapeurs/brouillards)	Catégorie 3
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Toxicité par aspiration	Catégorie 1

#### Pictogrammes de danger



#### Mot indicateur: Danger

#### Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables  
Toxique en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation  
Provoque une irritation cutanée  
Provoque une sévère irritation des yeux  
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus  
Peut provoquer le cancer  
Peut provoquer somnolence ou vertiges  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
Risque avéré d'effets graves pour les organes  
Peut induire des anomalies génétiques

#### Conseils de prudence

**Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation  
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit  
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception  
 Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles  
 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques  
 Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer  
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant  
 Tenir au frais

**Intervention**

En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
 Traitement spécifique (voir les instructions de premiers secours sur l'étiquette)  
 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher  
 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer  
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
 Rincer la bouche  
 NE PAS faire vomir  
 En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

**Entreposage**

Garder sous clef  
 Tenir au frais  
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

**Élimination**

L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux

**Autres informations**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

NOM CHIMIQUE	CAS #	WT %
Toluène	108-88-3	70-90
Méthanol	67-56-1	10-30

**4. PREMIERS SOINS****Description des premiers soins****Conseils généraux**

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Une consultation médicale immédiate est requise.

**Inhalation**

Déplacer à l'air frais. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Un oedème pulmonaire retardé peut se produire.

**Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

**Contact avec la peau**

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

**Ingestion**

NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. DANGER D'ASPIRATION PAR INGESTION - PEUT PÉNÉTRER DANS LES POUMONS ET CAUSER DES LÉSIONS. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Consulter immédiatement un médecin.

#### **Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins**

Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

#### **Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés:**

En cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons et causer des lésions pulmonaires. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut causer une irritation gastrointestinale, la nausée, des vomissements et la diarrhée. Provoque une irritation cutanée. Peut causer une irritation des yeux. Dépression du système nerveux central : Les signes/symptômes peuvent inclure : mal de tête, étourdissement, somnolence, incoordination, ralentissement du temps de réaction, trouble de l'élocution, vertige et perte de conscience. Peut entraîner une dépression du système nerveux central. Symptômes : rougeur, enflure, démangeaison et douleur.

L'ingestion d'aussi peu que 10 ml de méthanol peut causer la cécité et 30 ml (1 once) peut entraîner la mort si la victime n'est pas traitée. L'ingestion provoque une légère dépression du système nerveux central (SNC) avec des nausées, maux de tête, vomissements, étourdissements, troubles de la coordination et une apparence d'ivresse. Une acidose métabolique et des effets visuels graves peuvent survenir à la suite d'une période de latence de 8-24 heures. Le coma et la mort, généralement dus à une insuffisance respiratoire, peuvent survenir si le traitement médical n'est pas reçu. Les effets visuels peuvent inclure une réactivité réduite et/ou une sensibilité accrue à la lumière, une vision floue, double et/ou brumeuse, et la cécité. Peut être absorbé par la peau en quantités toxiques ou mortelles. Une exposition prolongée ou répétée peut causer une irritation de la peau. L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé.

#### **Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

##### **Note aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes. La gravité du problème suite à l'ingestion de méthanol peut être davantage liée au temps écoulé entre l'ingestion et le traitement, plutôt que de la quantité ingérée. Par conséquent, il faut procéder à un traitement rapide de toute ingestion. L'antidote est le fomepizole qui améliore l'élimination de l'acide formique métabolique. Celui-ci ne doit être administré que par un médecin. Le centre anti-poison doit être contacté pour obtenir des conseils de la part de médecins spécialistes. L'aspiration dans les poumons entraînera une pneumonie chimique.

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **Agents extincteurs appropriés**

Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Eau pulvérisée. Mousse antialcool.

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

#### **Dangers spécifiques du produit**

Isoler et restreindre la zone. N'arrêter les fuites que s'il est prudent de la faire. Déplacer les contenants loin de l'incendie si cela ne présente aucun risque. Combattre les incendies à partir d'une distance sécuritaire et d'un emplacement protégé. Utiliser de très grandes quantités d'eau pour l'incendie et utiliser de l'eau pulvérisée ou vaporisée pour les vapeurs. Les contenants exposés à la chaleur intense en cas d'incendie doivent être refroidis à l'eau afin de prévenir une hausse de la pression due aux vapeurs, ce qui pourrait les faire se rompre. En cas d'incendie grave, ce produit comporte un risque de feu flottant. La substance peut produire des vapeurs inflammables, lesquelles peuvent se déplacer jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme.

#### **Produits de combustion dangereux**

Aldéhydes. Hydrocarbures. Cétones. Vapeurs irritantes. Oxydes de carbone. Fumée.

#### **Équipement de protection particulier pour les pompiers**

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**

#### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé.

#### **Précautions pour la protection de l'environnement**

Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

#### **Méthodes de matériaux pour l'isolation et le nettoyage**

Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Endiguer loin à l'avant du déversement pour recueillir l'eau de ruissellement. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Inflammable. Pour usage industriel seulement. Manipuler et ouvrir les contenants avec prudence. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter l'inhalation du produit chimique. NE PAS manipuler ni entreposer à proximité d'une flamme nue, de la chaleur ou des autres sources d'inflammation. Mettre à la terre l'équipement fixe ainsi que les contenants qui servent au transvasement et le matériel de façon à prévenir l'accumulation d'électricité statique. NE PAS pressuriser, découper, chauffer ni souder les contenants. Les contenants vides peuvent renfermer des résidus de produit dangereux. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Protéger contre les dommages matériels. Utiliser un équipement de protection personnelle approprié.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin de la chaleur et des sources d'inflammation. Entreposer à distance des matières incompatibles. Empêcher l'accumulation de charge électrostatique en utilisant des techniques ordinaires de mise à la terre et de mise à la masse. Entreposer conformément aux bonnes habitudes industrielles. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Les contenants qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

NOM CHIMIQUE	Limites d'exposition de l'ACGIH.
Toluène 108-88-3	20 ppm TLV-TWA
Méthanol 67-56-1	250 ppm STEL 200 ppm TLV-TWA

Consulter les autorités locales pour les limites d'exposition recommandées.

### Contrôles techniques appropriés

#### **Mesures d'ingénierie**

Utiliser des enceintes fermées, des systèmes de ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle techniques pour garder la quantité de particules aéroportées en-dessous du niveau recommandé. Utiliser un équipement contre les explosions.

#### **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

##### **Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection à fermeture étanche.

##### **Protection des mains**

Le port de gants imperméables est recommandé si le contact avec la peau ne peut être évité. AVIS : Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres) : autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

##### **Protection de la peau et du corps**

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques. Bottes antistatiques.

##### **Protection respiratoire**

Si les mesures d'ingénierie ne suffisent pas à maintenir les concentrations des contaminants en suspension dans l'air sous les niveaux adéquats pour protéger la santé des employés, porter un respirateur approuvé. Le choix du respirateur, son utilisation et son entretien doivent être conformes aux exigences obligatoires, s'il y a lieu. Un respirateur à demi-masque avec filtre est recommandé pour la matière en question. Si les concentrations du produit en suspension dans l'air sont élevées, porter un respirateur approuvé à adduction d'air pur et à pression positive. Des respirateurs à adduction d'air pur munis d'une bouteille du type évacuation peuvent être appropriés si la teneur en oxygène est inadéquate, si les caractéristiques de détection des gaz/des vapeurs sont insuffisantes ou si la capacité/le pouvoir filtrant du filtre purificateur d'air est dépassé.

##### **Considérations générales sur l'hygiène**

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé le produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect</b>	
État physique	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Aromatique
Seuil olfactif	Aucune renseignement disponible
pH	N'est pas applicable
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible
Densité relative	0.9
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible

<b>10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ</b>
------------------------------------

**Réactivité/Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune remarque additionnelle.

**Polymérisation dangereuse**

Ne se produira pas.

**Conditions à éviter**

Éviter la chaleur excessive, les flammes nues et toutes les autres sources d'inflammation.

**Matières incompatibles**

Agents d'oxydation. Acides. Composés halogénés. Halogènes. Méthanol peut réagir avec l'aluminium ou le magnésium métallique et dégager de l'hydrogène.

**Produits de décomposition dangereux**

Aldéhydes. Hydrocarbures. Cétones. Vapeurs irritantes. Oxydes de carbone. Fumée.

<b>11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES</b>
-----------------------------------

**Informations sur les voies d'exposition probables****Inhalation**

Toxique par inhalation. Les symptômes peuvent être des étourdissements, des maux de tête, des nausées et une perte de motricité. Dépression du système nerveux central. Une acidose métabolique et des effets visuels graves peuvent survenir à la suite d'une période de latence de 8-24 heures. Le coma et la mort, généralement dus à une insuffisance respiratoire, peuvent survenir si le traitement médical n'est pas reçu. Les effets visuels peuvent inclure une réactivité réduite et/ou une sensibilité accrue à la lumière, une vision floue, double et/ou brumeuse, et la cécité.

**Contact avec les yeux**

Les signes et les symptômes d'irritation des yeux peuvent comporter une sensation de brûlure, des rougeurs, une tuméfaction et/ou une vision floue. Les vapeurs irritent les yeux. Le contact avec les solutions peut causer une irritation oculaire modérée à grave.

**Contact avec la peau**

Toxique par contact avec la peau. Peut être absorbé par la peau en quantités toxiques ou mortelles. Une exposition prolongée ou répétée peut causer une irritation de la peau. L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé.

**Ingestion**

Toxique en cas d'ingestion. L'ingestion d'aussi peu que 10 ml de méthanol peut causer la cécité et 30 ml (1 once) peut entraîner la mort si la victime n'est pas traitée. L'ingestion provoque une légère dépression du système nerveux central (SNC) avec des nausées, maux de tête, vomissements, étourdissements, troubles de la coordination et une apparence d'ivresse. Une acidose métabolique et des effets visuels graves peuvent survenir à la

suite d'une période de latence de 8-24 heures. Le coma et la mort, généralement dus à une insuffisance respiratoire, peuvent survenir si le traitement médical n'est pas reçu. Les effets visuels peuvent inclure une réactivité réduite et/ou une sensibilité accrue à la lumière, une vision floue, double et/ou brumeuse, et la cécité. Si le matériau pénètre dans les poumons, les signes et les symptômes peuvent comporter une toux, une suffocation, une respiration sifflante, une respiration difficile, une congestion de la poitrine, une respiration courte et ou de la fièvre.

### **Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Symptômes**

Selon des preuves animales, le toluène est un irritant cutané modéré. Le contact prolongé est plus irritant en raison de l'action dégraissante du solvant et il cause une dermatite (peau rouge et sèche). Le toluène liquide est absorbé lentement par la peau. Selon des preuves animales, le toluène est un léger irritant oculaire. Le principal effet de l'inhalation des vapeurs de toluène est la dépression du système nerveux central. Les symptômes sont liés à la concentration à laquelle la personne est exposée. Les symptômes peuvent inclure : légère somnolence, mal de tête, irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires, fatigue, étourdissement, ivresse (vertige), engourdissement, légère nausée, confusion mentale, incoordination, inconscience et mort. Le toluène est facilement absorbé suite à l'ingestion et cause une dépression du système nerveux central. Les symptômes sont semblables à ceux décrits pour l'inhalation. On rapporte un dysfonctionnement visuel temporaire, des effets sur la vessie et une fonction immunitaire modifiée chez les rats qui ont subi une exposition orale aiguë au toluène. Le toluène peut être aspiré (inhalation du produit chimique dans les poumons) en cas d'ingestion ou de vomissement. Une grave irritation pulmonaire, une lésion des tissus des poumons et la mort peuvent se produire. Les études qui font mention de néphropathies chez les personnes indiquent qu'elles sont occasionnées par un abus de solvant (par exemple, inhalation de vapeurs de colle). Il existe des preuves à l'effet que l'exposition à long terme au toluène peut affecter l'ouïe. L'effet du toluène sur la perte auditive est potentialisé par l'acide acétylsalicylique et le n-hexane et cause une lésion auditive irréversible. L'inhalation chronique cause une altération du sens chromatique chez les personnes. L'exposition à d'autres solvants, comme le benzène, le xylène et l'éthanol (alcool), ralentit la vitesse d'élimination du toluène dans le corps, ce qui rehausse la toxicité du toluène.

L'exposition répétée par inhalation ou absorption au méthanol peut entraîner une intoxication générale, des troubles du cerveau, une perturbation de la vue et la cécité. L'inhalation peut aggraver des états pathologiques tels que l'emphysème ou la bronchite. Le contact cutané répété peut entraîner irritation, dessèchement et gercures. Les doses plus faibles peuvent entraîner des nausées, des maux de tête, des douleurs abdominales, des vomissements et des troubles visuels allant d'une vue brouillée à une sensibilité à la lumière. Le méthanol est toxique si inhalé et ingéré. L'inhalation des vapeurs peut causer : cyanose, des effets sur les systèmes nerveux central, léthargie, perte de conscience et mort. Les effets de l'inhalation peuvent être retardés. L'ingestion peut causer : malaise, des effets sur les systèmes nerveux central, gêne et mort si le traitement n'est pas immédiat. L'ingestion de méthanol a causé des effets néfastes (nécrose et hémorragie) sur le cerveau. Les maladies aggravées par l'exposition incluent : troubles cutanés et allergies, troubles hépatiques et maladie oculaire. L'exposition à long terme au méthanol a été associée à des maux de tête, des étourdissements, une conjonctivite, une insomnie et une vue trouble. L'absorption dermique de quantités importantes de méthanol a causé la mort d'un grand nombre d'espèces animales. L'inhalation de méthanol a causé les effets toxiques suivants chez les animaux : des effets sur les systèmes nerveux central et gastro-intestinal, irritation oculaire, cécité et jetage nasal. Les effets toxiques observés chez les animaux qui ont ingéré du méthanol incluent des effets anesthésiques, une lésion du nerf optique et une acidose.

Produits synergiques : Chez les animaux, des concentrations élevées de méthanol peuvent accroître la toxicité d'autres produits chimiques, particulièrement les toxines du foie comme le tétrachlorure de carbone. L'éthanol fait se réduire dans une mesure importante la toxicité du méthanol du fait de la concurrence à laquelle ils se livrent pour les mêmes enzymes métaboliques et a été utilisé dans le traitement de l'empoisonnement au méthanol.

Capacité d'accumulation: Le méthanol est facilement absorbé dans l'organisme par inhalation ou par ingestion. L'absorption par la peau peut se produire en cas de déchirure de la peau ou en cas d'exposition prolongée. Après absorption, le méthanol est distribué rapidement dans les tissus. Une faible quantité est éliminée par l'expiration et les urines. Le reste est d'abord métabolisé en formaldéhyde, lequel est ensuite métabolisé en acide formique et/ou en formiate. L'acide formique et le formiate sont finalement convertis en dioxyde de carbone et en eau. Chez les humains, le méthanol est évacué de l'organisme, après inhalation ou exposition par voie buccale, après une demi-vie d'élimination d'un jour ou plus en cas de doses élevées (supérieures à 1000 mg/kg) ou de 1,5 à 3 heures pour des doses faibles (moins de 100 mg/kg ou 76,5 à 230 ppm (100 à 300 mg/m<sup>3</sup>)).

### **Mesures numériques de la toxicité**

NOM CHIMIQUE	LD50 VOIE ORALE	LD50 VOIE CUTANÉE	LC50 INHALATION
Toluène 108-88-3	2600 mg/kg (Rat)	12000 mg/kg (Rabbit)	12.5 mg/L (Rat), 4h
Méthanol 67-56-1	6200 mg/kg (Rat)	Non disponible	22500 ppm (Rat), 8h

### **Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Toxique par contact avec la peau. Peut être absorbé par la peau en quantités toxiques ou mortelles. Une exposition prolongée ou répétée peut causer une irritation de la peau. L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Peut causer une irritation des yeux.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Aucun renseignement disponible.

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Contient un mutagène connu ou suspecté.

#### **Cancérogénicité**

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients.

NOM CHIMIQUE	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
--------------	-------	------	-----	------

Toluène 108-88-3	Non disponible	Groupe 3	Non disponible	Non disponible
Méthanol 67-56-1	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

**Légende****CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

**Toxicité pour la reproduction**

Toluène peut nuire à l'enfant en gestation d'après les données animales. A été associé à : faible poids ou taille réduite à la naissance, troubles d'apprentissage, perte auditive.

Méthanol est déclaré causer des malformations congénitales chez des rats exposés à 20.000 ppm. Selon des expériences sur les animaux, le méthanol est foetotoxique, tératogène et il a causé des anomalies comportementales importantes chez les descendants à des doses qui ne causaient pas d'effets maternellement toxiques. Des anomalies comportementales ont été observées chez la progéniture de rates ayant ingéré de l'eau contenant 2 % de méthanol. Le méthanol a causé des effets mutagènes (cellules somatiques) chez les animaux de laboratoire.

**Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges. Selon les critères de classification du Système général harmonisé tel qu'adopté dans le pays ou la région avec lequel cette fiche signalétique est conforme, il a été établi que ce produit cause une toxicité systémique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition aiguë. (STOT SE). Risque avéré d'effets graves pour les organes.

**Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition répétées**

Risque présumé d'effets graves pour les organes.

**Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****Ecotoxicity**

NOM CHIMIQUE	Toxicité algale aiguë (EC50)	Toxicité aiguë de poisson (LC50)	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité crustacés (EC50)
Toluène 108-88-3	12.5 mg/L, 72h static (Pseudokirchneriella subcapitata) 433 mg/L, 96h (Pseudokirchneriella Subcapitata)	11.0 - 15.0 mg/L, 96h static (Lepomis macrochirus) 14.1 - 17.16 mg/L, 96h static (Oncorhynchus mykiss) 15.22 - 9.05 mg/L, 96h flow (Pimephales promelas) 5.89 - 7.81 mg/L, 96h flow (Oncorhynchus mykiss) 50.87 - 70.34 mg/L, 96h static (Poecilia reticulata) 12.6 mg/L, 96h static (Pimephales promelas) 28.2 mg/L, 96h semi-static (Poecilia reticulata) 5.8 mg/L, 96h semi-static (Oncorhynchus mykiss) 54 mg/L, 96h static (Oryzias latipes)	Non disponible	5.46 - 9.83mg/L, 48h (Daphnia magna) 11.5mg/L, 48h (Daphnia magna)
Méthanol 67-56-1	Not available	28200 mg/L, 96h flow (Pimephales promelas) 100 mg/L, 96h static (Pimephales promelas) 19.5 - 20.7 g/L, 96h flow (Oncorhynchus mykiss) 18 - 20 mL/L, 96h static (Oncorhynchus mykiss) 13.5 - 17.6 g/L, 96h flow (Lepomis macrochirus)	Not available	Not available

**Persistence et dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

**Autres effets néfastes**

Aucun renseignement disponible.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément à la réglementation locale.

Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements municipaux, étatiques, provinciaux et fédéraux.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****TDG (Canada):**

**Numéro ONU** UN 1263  
**Appellation d'expédition** MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (Toluène)  
**Classe** 3  
**Groupe d'emballage** II  
**Polluant marin** Non

**DOT (U.S.)**

**Numéro ONU** UN 1263  
**Appellation d'expédition** MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (Toluène)  
**Classe** 3  
**Groupe d'emballage** II  
**Polluant marin** Non

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION****LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada**

Toutes les substances contenues dans ce produit sont inscrites sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou ne sont pas obligatoirement inscrites sur la liste.

**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS**

PRÉPARÉ PAR..... Affaires réglementaires  
 DATE DE PRÉPARATION ..... 1 juin, 2018

Les peintures Swing renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects. Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FDS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse. Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Les peintures Swing ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de les peintures Swing. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.

©2018 Swing Paints Ltd. Tous droits réservés.  
 Fin de la fiche signalétique